



BTS ALTERNANCE
EN 2 ANS

COMPTABILITÉ GESTION

NIVEAU 5 CODE RNCP35521 - STATUT ALTERNANT

Former des collaborateurs indispensables aux décideurs d'entreprise, ils organisent et réalisent les obligations comptables, fiscales et sociales. Les métiers de la comptabilité et de la gestion requièrent à la fois rigueur et esprit d'initiative pour s'adapter aux progrès technologiques et aux nouveaux besoins des entreprises.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'alternant sera capable de saisir des écritures comptables, d'établir les pré-déclarations et déclarations de TVA, de participer aux travaux préparatoires de la clôture des comptes, d'assurer l'interface entre l'entreprise et le comptable.

CONDITIONS D'ACCÈS

S'inscrire sur Parcoursup, être titulaire d'un baccalauréat, avoir plus de 16 ans et moins de 30 ans, participer à un entretien de motivation, signer un contrat avec une entreprise.

DURÉE & ORGANISATION

Cycle de 2 ans, 1350 heures de formation minimum soit 185 jours au CFA en alternance avec des périodes en entreprise. 1 session par an à partir de septembre.

ÉQUIVALENCES

Le positionnement effectué par le centre de formation peut donner lieu à un aménagement de la formation, en particulier pour les titulaires d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur ou de bénéficiaires issus d'une certification passée.

RYTHME D'ALTERNANCE

Semaine A : Lundi / Mardi / Mercredi présence au CFA et Jeudi / Vendredi présence en entreprise.

Semaine B : Lundi / Mardi présence au CFA et Mercredi / Jeudi / Vendredi présence en entreprise.

DÉBOUCHÉS

Comptable dans des petites structures ou comptable spécialisé dans les grandes entreprises, fonction publique ou collaborateur comptable dans les cabinets d'expertise comptable, centres de gestion agréés.

POURSUITE D'ÉTUDES

Diplôme de Comptabilité et de Gestion, intégration en 2ème année pour les titulaires du BTS CG, Licence Pro gestion, Licence Pro GRH.

CONTENU

Français, anglais, mathématiques, économie générale, économie d'entreprise, droit, gestion des obligations comptable, fiscale et sociale, informatique et organisation du système d'information. Parcours de professionnalisation, gestion de la performance et de l'organisation, gestion financière, analyse et contrôle de gestion.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Cours en présentiel dans des salles équipées de vidéoprojecteurs, travaux dirigés, suivi en entreprise régulier tout au long du cursus de formation, salle informatique équipée d'un logiciel professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION EN COURS DE FORMATION

Contrôles dans chaque matière tout au long de la formation, contrôles type examen blanc semestriel.

MODALITÉS D'OBTENTION

Examen final du BTS : épreuves écrites à l'issue du cycle de formation dans un centre de l'Éducation Nationale. En cas d'échec à l'examen final, le candidat conserve le bénéfice des notes obtenues égales ou supérieures à 10, pendant 5 ans.

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

LES PLUS

- L'équipe pédagogique constituée d'intervenants experts dans le milieu de la comptabilité/gestion et de l'entreprise
- Suivi personnalisé et individualisé, grâce à une interface active, et une veille permanente de l'équipe pédagogique

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous souhaitez vous inscrire dans notre établissement, voici les différentes étapes :

1	2	3	4
Dépôt d'un dossier de candidature en ligne	Étude du dossier complet par le centre de formation	Présentation à un entretien de positionnement sur rendez-vous *	Envoi par mail de la décision d'admission par le centre de formation

* Un test de compétences peut vous être demandé pour valider l'entretien

APPRENTISSAGE ET HANDICAP

Il existe des possibilités d'accueil pour les personnes en situation de handicap. Contactez les responsables de formation et/ou les référents handicap afin d'étudier les possibilités d'accueil en formation. Le campus est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les coordonnées sont disponibles sur **campus.vaucluse.cci.fr**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE

Disponible en téléchargement sur notre site internet **campus.vaucluse.cci.fr**

INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Consultables sur notre site **campus.vaucluse.cci.fr**

TARIF

En alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) le coût de la formation est entièrement pris en charge par les différents organismes de financement.

CONTRATS ET RÉMUNÉRATION

Les informations sont disponibles sur notre site **campus.vaucluse.cci.fr**



POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR VOUS INSCRIRE,
CONTACTEZ NOS CONSEILLERS !

MARS2024-V5

L'ALTERNANCE EN BREF

Ce dispositif permet d'alterner des périodes en entreprise et en centre de formation.

Je deviens ainsi salarié d'une entreprise tout en bénéficiant d'une formation et je suis rémunéré(e).

J'obtiens une première expérience professionnelle tout en validant un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Il existe différentes formes d'alternance. Un entretien de positionnement me permettra d'être accompagné(e) pour déterminer mon statut et la solution la plus adaptée à mon projet de formation :

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- J'ai de 16 à 29 ans révolus, je peux signer ce contrat de travail.

Le contrat d'apprentissage me concerne également si :

- J'ai 15 ans et j'ai terminé ma classe de troisième
- J'ai plus de 29 ans mais je prépare un diplôme supérieur à celui que j'ai obtenu
- J'ai un statut de travailleur handicapé ou de sportif de haut niveau

La durée du contrat peut varier de 6 mois à trois ans selon le diplôme que je prépare. Avec l'apprentissage, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon ancienneté. Il est compris entre 27 et 100 % du smic mensuel brut selon la réglementation en vigueur.

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Je suis âgé de 16 à 25 ans
- Je suis demandeur d'emploi de 26 ans et plus
- Je suis bénéficiaire de minimas sociaux

La durée maximale du contrat est étendue à trois ans, sous conditions. Avec ce contrat de travail, je perçois une rémunération qui est un pourcentage du SMIC et qui évolue en fonction de mon âge et de mon niveau de diplôme. La rémunération est comprise entre 55% et 100% du SMIC selon les grilles de rémunération prévue par la branche professionnelle.

AUTRES DISPOSITIFS D'ALTERNANCE LORSQUE JE TRAVAILLE ET QUE JE SOUHAITE ME FORMER

- La PRO A
- CPF-PTP : projet de transition professionnelle
- CPF : compte personnel de formation

